

ACTUALITÉS

Dépenses pour la relance: Ottawa veut faire vite

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur a été accusé par l'opposition hier de vouloir dépenser trop vite l'argent promis pour relancer l'économie. Il a mis sur pied un fonds temporaire de trois milliards de dollars pour accélérer les dépenses d'ici l'été, mais le NPD y voit une «caisse occulte» qui donnera lieu à des abus.

«Les conservateurs sont en train de commettre exactement la même erreur que les libéraux dans le cas du scandale des commandites», a déclaré Thomas Mulcair, député du NPD, qui n'a ménagé aucun qualificatif. «Ça pue la tentative de créer des fonds occultes, du patronage, de l'argent pour les circonscriptions conservatrices.» Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit craindre une utilisation «malsaine» de l'argent, comme le recours aux contrats accordés à des amis du régime. Plus prudent, le libéral John McCallum a quand même parlé d'un «gouvernement paresseux» qui n'a pas su compléter les documents budgétaires à temps.

Gagner du temps

En fait, il semble que le gouvernement ait seulement voulu se donner les moyens d'aller plus vite pour dépenser les sommes promises dans le dernier budget. Chaque année, le Conseil du trésor publie à cette date son budget principal des dépenses, qui explique en détail les dépenses prévues pour l'année fiscale qui débute. Il l'a fait hier. Comme ce document est toujours publié rapidement après le dépôt du budget, il ne contient pas toutes les nouvelles initiatives qui ont été annoncées. C'est pourquoi un autre document vient peaufiner le tout à la fin juin. «Comme nous sommes en période économique difficile, on voulait se donner la possibilité de réagir vite», explique Pierre-Alain Bujold, au Conseil du trésor. La somme de trois milliards servira donc à faire le pont jusqu'à cette date: elle constituera une sorte d'acompte sur les dépenses prévues.

M. Bujold assure que toutes les dépenses effectuées à même ce fonds seront rapportées dans le document de juin et diminueront d'autant les montants qui avaient été prévus au budget.

Le Devoir

Rapport du commissaire fédéral à l'information

L'accès à l'information se détériore

Des ministères prennent jusqu'à 180 jours pour répondre à une demande

Le traitement des demandes d'accès à l'information à Ottawa est devenu si lent que le Canada doit donner un coup de barre «s'il veut prétendre assister d'autres nations sur la voie de la démocratie», estime le commissaire à l'information, Robert Marleau. Mais l'homme est lui aussi critiqué.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les utilisateurs de la loi s'en doutaient et le commissaire à l'information du Canada, Robert Marleau, l'a confirmé hier: la loi fédérale d'accès à l'information ne permet pas d'obtenir rapidement des documents du gouvernement canadien.

Robert Marleau a entamé une étude approfondie de la performance de 10 ministères ou organismes fédéraux à ce chapitre. Elle a été jugée mauvaise pour six d'entre eux: le ministère des Affaires étrangères, la Défense nationale, l'Agence des services frontaliers, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Santé Canada et les Travaux publics.

Le délai statutaire de 30 jours pour répondre aux demandes y est rarement respecté, note M. Marleau, et les demandes de prorogation de délais sont devenues la norme. Sans vouloir laisser entendre que les politiciens ont donné instruction aux ministères de prolonger les délais de réponse, le commissaire n'en reconnaît pas moins qu'il n'est pas dans leur intérêt d'exiger une accélération du processus. «Ça sert assez bien la classe politique que ça prenne 120, 130 ou 180 jours, car l'information ne sera plus d'actualité dans six ou huit mois.»

Bien que les demandes d'accès soient plus nombreuses, Robert Marleau cite trois raisons autres pour expliquer les délais accrus: le manque de personnel qualifié pour traiter les demandes, les consultations de plus en plus fréquentes entre ministères, et une mauvaise culture d'archivage en cette ère numérique. Le gouvernement aurait ainsi tendance à conserver de multiples exemplaires d'un courriel, par exemple, plutôt qu'un seul faisant autorité. Lorsqu'une demande pour ce courriel survient, toutes ses déclinaisons doivent être passées au crible avant d'être relâchées, augmentant le nombre de pages à traiter.



Le commissaire Robert Marleau

CHRIS WATTE REUTERS

Ainsi, le ministère des Affaires étrangères a vu ses demandes d'accès à l'information augmenter de 65 % en deux ans, mais le nombre de pages que représentent toutes ces demandes a atteint 237 279, soit une augmentation de 358 %. Cette croissance s'explique par la présence canadienne en Afghanistan, qui suscite, semble-t-il, beaucoup de curiosité.

Comme son prédécesseur avant lui, M. Marleau réclame une refonte de la loi et un leadership accru aux plus hauts échelons du gouvernement. L'avocat Michel Drapeau, qui se spécialise dans les demandes d'accès à l'information, ne partage pas ce constat.

«M. Marleau fait partie du problème!», croit-il. Selon lui, le commissaire n'utilise pas assez les pouvoirs extraordinaires dont il dispose pour forcer les institutions à s'acquitter de leurs obligations. «En arrivant en poste, il a lancé plusieurs messages à l'effet qu'il ne serait pas aussi "agressif" que son prédécesseur. Le gouvernement en a pris bonne note.» Interrogé à ce sujet, M. Marleau s'est emporté. «J'hésite à déchirer ma chemise tous les lundis matin!» Le commissaire estime qu'il obtiendra plus de résultats en formulant des recommandations constructives.

Le Devoir

EN BREF

Le coût de la mission en Afghanistan: 11,3 milliards

Afghanistan — Le gouvernement fédéral a discrètement révélé, mardi, que les coûts directs des dix années de la mission canadienne en Afghanistan sont estimés à 11,3 milliards de dollars. Cette première évaluation budgétaire complète de la mission, qui devrait se terminer en 2011, a été publiée dans le site Internet du Groupe de travail sur l'Afghanistan du Bureau du Conseil privé. L'an dernier, le premier ministre Stephen Harper avait laissé entendre que les coûts seraient d'environ 8 milliards de dollars.

Ces chiffres incluent pour la première fois les estimations du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Service correctionnel du Canada et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Ces chiffres représentent les coûts marginaux de la mission, c'est-à-dire qu'ils ne reflètent pas les coûts et les dépenses que l'armée canadienne devrait de toute façon déboursier, comme les salaires. Ces estimations n'incluent pas l'argent que le gouvernement devra déboursier après 2011 pour les soins de santé des soldats blessés lors de batailles, des soldats devenus invalides ou de ceux souffrant de stress post-traumatique. — La Presse canadienne

Libérez-vous des idées reçues

◆ ledevoir.com/abonnement.html ◆

LE DEVOIR.com

Abonnez-vous au Devoir et bénéficiez d'une multitude de privilèges

- À votre porte tous les matins
- Revue de presse personnalisée par courriel
- 25 articles par mois dans les archives depuis 1992
- Accès à 100% du contenu sur LEDEVOIR.com
- Rabais jusqu'à 49% sur le prix en kiosque
- L'Agenda, le guide de la télévision et des sorties dans l'édition du samedi

LEDEVOIR.com ■ 514 985 3355 ■ 1 800 463-7559

CONCOURS EXPO MANGER SANTÉ 2009



LE DEVOIR

Courez la chance de gagner

l'un des 5 prix offerts par nos partenaires: Des certificats-cadeaux et des produits de haute qualité
Valeur totale de 1250\$.

Bio-K+
CL1285®

Le plus puissant des probiotiques



Herboristerie



Aliments BIOlogiques



Commensal



natura

Venez nous visiter et déposer votre coupon à:

Expo Manger Santé et Vivre Vert de Montréal du 13 au 15 mars 2009

au kiosque à l'entrée de l'Expo au Palais des Congrès

Vous pouvez également retourner votre coupon à l'adresse suivante:
Le Devoir, Concours Expo Manger Santé
au 2050, rue de Bleury, 9e étage
Montréal (Québec), H3A 3S1

Le tirage aura lieu le vendredi 20 mars 2009 à 15 h aux locaux du Devoir.

Les coupons de participation envoyés par la poste doivent parvenir au journal Le Devoir avant **le mercredi 18 mars à 17 h 30.**

5 prix de 250\$ chacun.

Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

CONCOURS EXPO MANGER SANTÉ 2009

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____ Courriel: _____

Téléphone: (rés.) _____ (bur.) _____

Question: Nommez un des porte-parole de l'Expo Manger Santé 2009

Abonné(e): oui non

Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les pilleurs de tombes



CHRISTIAN RIOUX

Ils ont tous le même air hagard. Leur peau ridée et livide dégage une tristesse sans nom. On dirait qu'ils fixent le sol comme pour cacher leur gêne d'être exposés sans pudeur aux regards de leurs semblables qui rigolent ou téléphonent sous leurs yeux. Ils ont l'œil vide de ceux qui ne comprennent pas ce qui leur arrive. «Ce sont des morts?», demande la jeune fille à mes côtés sans trop savoir si elle doit rire ou s'enfuir. Sa copine n'ose pas répondre.

Car, ils sont bien morts, tout ce qu'il y a de plus mort, ces 17 cadavres exposés à Paris dans un espace commercial à deux pas de l'église de la Madeleine. Ils ont même été disséqués, dépecés, éventrés et tranchés en rondelles. C'est d'ailleurs pour cela qu'on vient voir ces corps décharnés dont on vante le procédé révolutionnaire de conservation appelé «plastination». Paris est l'une des dernières villes du monde à accueillir une exposition dont le succès mondial ne se dément pas. Plus de 30 millions de personnes auraient en effet communiqué à ce nouveau rituel païen.

L'exposition *Our Body: à corps ouvert* est passée sans trop semer l'émoi durant l'été 2007 dans le Vieux-Port de Montréal, où elle s'intitulait *Le Monde du corps*. Contrairement à Montréal, l'exposition provoque en France un véritable tollé. Le producteur français, un habitué des concerts rock du Parc des Princes, s'est fait claquer la porte au nez par tous les musées parisiens. Il a donc dû se résoudre à louer lui-même, pour une période de quatre mois, un espace commercial de 1200 mètres carrés pour y installer ses cadavres.

La différence d'attitude entre Montréal et Paris est frappante. Alors que le Centre des sciences de Montréal avait accueilli l'exposition sans problème, la prestigieuse Cité des sciences de La Villette, à Paris, a refusé tout net. Contrairement au comité d'éthique montréalais qui n'avait suggéré que quelques ajouts «pédagogiques», le Comité consultatif national d'éthique français a violemment dénoncé une «prime au voyeurisme sous couvert de science». A la différence de la presse québécoise qui avait été plutôt clémente (à une ou deux exceptions près), les journaux français n'ont cessé de pourfendre ceux qu'elle qualifie de «charognards».

A une autre époque, les foires de villages n'hésitaient pas à exposer dans des salles obscures les corps hideux de monstres humains déformés par la maladie ou les handicaps. En 2009, il n'est heureusement plus possible de traiter les handicapés avec le même mépris. Dans la société du spectacle, c'est l'homme ordinaire qui est devenu l'objet du même voyeurisme.

Régions d'abord son compte à la science. Il n'y a rien dans cette exposition qui dépasse le mauvais résumé d'un manuel de biologie du primaire. Les textes n'ont visiblement été rédigés que pour donner un vernis «pédagogique» à l'entreprise. «La digestion commence par l'action de la bouche et des dents», lit-on sur un des panneaux accrochés au mur. Le reste est à l'avenant.

Pour servir la «science», on aurait pu réaliser la même exposition avec des reproductions. Les formes et les couleurs n'en auraient été que plus proches de la réalité des corps en action. Mais une fois le petit frisson du voyeur évaporé, qui aurait payé 25 \$ pour contempler un appareil digestif en plastique? Personne évidemment! Comme l'écrit le professeur Pierre Le Coz, de la faculté de médecine de Marseille: «La foule ne s'agglutine que lorsqu'il y a de vrais corps d'hommes à contempler, toute l'histoire de nos foires humaines est là pour en témoigner».

Pour agrémenter la visite, nos croque-morts modernes poussent la profanation jusqu'à mettre ces corps dans des positions incongrues. L'un pédale à cœur joie pendant qu'un autre joue au soccer. Hourra! La société du spectacle vient de repousser une nouvelle frontière, diront quelques gourous de la communication.

Le plus troublant demeure pourtant l'anonymat de ces hommes. On sait seulement qu'ils viennent de Chine. Les organisateurs assurent qu'ils auraient volontairement donné leur corps à la science. En échange de quoi? Savaient-ils qu'ils seraient exposés à travers le monde au profit d'une entreprise lucrative? On n'en saura pas plus. Le producteur français a reconnu ne pas disposer «de certificats individuels». Bref, il est plus facile de retracer la région, le troupeau et l'éleveur de n'importe quelle pièce de bœuf vendue en boucherie.

Que diraient les visiteurs s'ils apprenaient que cet homme écorché qui repose à quelques centimètres derrière la vitre était un sympathique vendeur ambulancier de Pékin qui avait trois adorables enfants et une vieille mère malade à laquelle il apportait des gâteaux tous les dimanches? Les historiens du totalitarisme savent que la première étape de la déshumanisation consiste à supprimer l'identité des victimes. Cela se fait en leur enlevant leur nationalité, leur titre, leur nom et tout lien familial.

Dans un coin, une peau d'homme ressemble à s'y méprendre à une descente de lit. De mon seul cours d'anthropologie à l'université, il ne me reste que peu de souvenirs. Mais le plus tenace, c'est que la première caractéristique des sociétés humaines les plus primitives consistait à enterrer leurs morts.

Mauvaise nouvelle pour l'humanité.

crioux@ledevoir.com



Friands des croustilles et des frites? Il vaudrait mieux limiter votre consommation puisque l'acrylamide qu'elles recèlent est susceptible d'occasionner le cancer.

SANTÉ

Amateurs de frites, gare au cancer!

Le gouvernement songe à limiter la présence dans les aliments d'acrylamide, une substance jugée dangereuse

Le doute fait place aux craintes. Le gouvernement fédéral envisage de faire entrer l'acrylamide, cette substance chimique qui apparaît principalement dans les croustilles et les frites, dans sa liste des substances toxiques et néfastes pour la santé humaine. Et ce, afin de mieux limiter l'exposition des consommateurs à ce composé qui désormais devrait inciter les Canadiens à la prudence.

FABIEN DEGLISE

Sur la sellette depuis quelques années, l'acrylamide vient de retrouver sa place sous les projecteurs. Dans le cadre de son plan de gestion des produits chimiques, le gouvernement fédéral propose en effet, sur la base des «données scientifiques disponibles», de considérer désormais cette substance comme «dangereuse pour la santé humaine», peut-on lire dans une «ébauche d'évaluation» que Santé Canada et Environnement Canada viennent conjointement de rendre publique.

L'appel à cette nouvelle classification, dont les détails apparaissent dans la livraison du 21 février de la *Gazette du Canada*, viendrait fortement limiter la prolifération dans l'environnement de ce composé chimique, soupçonné depuis quelques années d'être cancérigène. Le fédéral dit d'ailleurs travailler de concert avec l'industrie afin de «réduire les niveaux d'acrylamide dans les aliments transformés», poursuit le document.

Connu aussi sous le nom de 2-Propénamide, l'acrylamide se forme naturellement dans les aliments riches en glucides et faibles en protéines lorsqu'ils sont cuits à très haute température. Les aliments frits à base de pommes de terre sont principalement touchés en raison de la présence d'un acide aminé, l'asparagine, qui réagit avec le glucose du légume à une température élevée et contribue du coup à la formation de l'acrylamide.

La substance, que l'on retrou-

ve également dans la fumée de cigarette, a été décelée dans la nourriture pour la première fois en 2002 par une équipe de scientifiques de la National Food Administration, sorte de Santé Canada des Suédois. Depuis, l'acrylamide s'est retrouvée au cœur de plusieurs études qui tendent à démontrer, sur des animaux de laboratoire, son caractère cancérigène. Ces études soulignent qu'à des niveaux élevés, ce composé peut induire la formation de cancers, «des effets génétiques» délétères ainsi que des troubles du système reproductif, résume Santé Canada.

Récemment, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a d'ailleurs établi que «l'exposition à l'acrylamide par les aliments [...] constitue une source potentielle de préoccupation» pour la santé humaine, sans toutefois être en mesure de quantifier ce risque ainsi que le seuil d'exposition à ne pas franchir.

Un début

Pour la nutritionniste Stéphanie Côté, du Centre de référence en nutrition humaine de l'Université de Montréal, le nouveau regard posé par Santé Canada sur l'acrylamide peut effectivement être vu «comme une bonne nouvelle», a-t-elle indiqué hier au *Devoir*. «Mais ce n'est qu'un début. Santé Canada va devoir poursuivre les recherches afin de mieux savoir où se trouve l'acrylamide dans l'ensemble des aliments que nous

consomons et pour trouver des façons d'en réduire la présence.»

Pour le moment, les données préliminaires du programme de surveillance de l'acrylamide mis en place par le ministère fédéral de la Santé indiquent qu'un adulte pesant 60 kilos ingurgite en moyenne de 18 à 24 microgrammes de cette substance par jour. Ce niveau double chez les enfants de 6 à 11 ans, qui seraient plus exposés aux aliments qui en contiennent. Les mesures effectuées en Suède et aux États-Unis arrivent à des résultats similaires.

L'acrylamide se retrouve aussi dans des céréales, du pain et des amandes grillées

Au-delà des croustilles de pomme de terre et des frites, qui s'avèrent les plus chargées en acrylamide, ce composé a été également décelé, en quantité moindre, dans des céréales pour le petit-déjeuner, dans les amandes grillées, les graines de tournesol grillées, le beurre d'arachide ou encore des pains de mie, indique Santé Canada qui, depuis 2002, a passé au crible plusieurs aliments vendus sur le marché canadien. Au regard de ces données «d'une portée limitée», reconnaissent les gardiens fédéraux de la santé publique, le ministère suggère toutefois de limiter sa consommation «d'aliments riches en matières grasses (frites, croustilles de pomme de terre) [...] et d'adopter une saine alimentation comprenant une variété d'aliments des quatre groupes alimentaires» tels que définis dans le *Guide alimentaire canadien*.

Le Devoir

La haute direction de Génome Québec démissionne

Le président et la vice-présidente seraient en désaccord avec le nouveau plan d'affaires

PAULINE GRAVEL

Le p.-d.g. de Génome Québec, Paul L'Archevêque, qui tenait les rênes de cet organisme depuis huit ans, et la vice-présidente, Carole Jabot, chargée des affaires scientifiques depuis six ans, ont démissionné hier de leur poste. Selon le nouveau directeur par intérim, un désaccord sur le style de gestion prévu dans le nouveau plan d'affaires de l'organisme est à l'origine de ces démissions.

La rumeur d'un mécontentement des universités et de certains chercheurs quant au style de gestion des fonds accordés courait depuis quelques semaines dans la communauté scientifique. «Génome Québec interdit de transférer l'argent d'une ligne budgétaire à une autre, même si cela est justifié scientifiquement», soulève un chercheur. Il exige des rapports financiers — effectués par une firme comptable spécialisée — tous les trois mois, ce qui est très inhabituel. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), par exemple, demandent à voir les résultats obtenus au terme de trois ans que dure la subvention et décideront de renouveler celle-ci en fonction du succès obtenu. Les universités avaient aussi leurs récriminations, mais aucun vice-recteur à la recherche n'a voulu nous préciser leur teneur.

Jean-Marc Proulx, président du conseil d'administration de Génome Québec, qui assure l'intérim, a pour sa part expliqué en entrevue que Génome Québec a élaboré il y a quelques mois un nouveau plan d'affaires «qui lui permettrait d'améliorer la compétitivité du Québec en génomique. Car Génome Québec est en concurrence avec six autres centres de génomique au Canada pour obtenir du financement de Génome Canada», a-t-il expliqué. «Le contenu de ce nouveau plan d'affaires qui prévoit un nouveau style de gestion avec nos partenaires, [...] plus de flexibilité, de collaboration et d'écoute de part et d'autre, a été longuement discuté avec nos différents partenaires, que sont les universités, les chercheurs, les bailleurs de fonds, tels que les gouvernements du Québec et du Canada et des entreprises privées. Or M. L'Archevêque et Mme Jabot se sont sentis mal à l'aise avec cette nouvelle façon de faire et ont alors donné leur démission.»

Jusqu'à maintenant, Génome Québec subventionnait les projets que les chercheurs proposaient de mener dans leur propre champ d'expertise ou d'intérêt, a aussi souligné M. Proulx. Or Génome Canada a commencé à changer sa manière de faire et cible désormais des domaines qu'il juge prioritaires, comme notamment les biocarburants et l'agriculture. «Stratégiquement, il faut canaliser nos énergies à la bonne place et c'est ce qu'on essaie de faire dans ce nouveau plan d'affaires», a-t-il souligné.

Le Devoir

Un cancer sur trois pourrait être évité

Des changements relativement simples pourraient contribuer à réduire significativement le nombre de cancers dans le monde.

Un nouveau rapport international de santé publique affirme que plus de 40 % des cancers du colon et du sein pourraient ainsi être évités grâce à une alimentation équilibrée, une activité physique régulière et le contrôle du poids corporel.

Ce rapport a été présenté hier par le Fonds mondial de recherche contre le cancer. Il formule une série de recommandations pour l'ensemble des acteurs de la société. Il recommande ainsi que les gouvernements développent des pistes cyclables et des aires piétonnes pour encourager l'activité physique. Il incite également les industries agroalimentaires et des boissons à intégrer la santé publique comme priorité. Il invite aussi les individus à lire les étiquettes alimentaires pour s'assurer que les produits qu'ils achètent sont bénéfiques pour la santé. Il affirme par ailleurs que les établissements scolaires devraient activement encourager l'activité physique et offrir une alimentation équilibrée.

Selon le rapport, le tiers des cancers les plus communs pourraient être évités, notamment celui du rein et de l'estomac.

Pour réaliser ce rapport, deux équipes indépendantes de scientifiques ont analysé les preuves pour lesquelles des changements de politiques et de nouvelles mesures influenceraient les comportements qui affectent le risque de cancer.

Par la suite, 23 experts de renommée mondiale ont élaboré 48 recommandations pour les différents acteurs de la société.

La Presse canadienne

EN BREF

Homologation en ligne des produits naturels

Ottawa — Santé Canada a annoncé hier avoir mis en ligne un système électronique sécurisé permettant de traiter les demandes d'homologation, les licences d'exploitation et les autorisations cliniques pour les produits de santé naturels au pays. Les fabricants de produits de santé naturels auront ainsi accès aux documents

préalablement approuvés, comme les fiches d'information sur divers ingrédients et les conditions d'utilisation. Selon Santé Canada, le nouveau système devrait réduire de façon considérable le délai d'approbation des demandes d'homologation, qui auparavant était en moyenne de 60 jours. «Solutions Produits de santé naturels en ligne» contient une base de données sur 7000 ingrédients médicinaux et non médicinaux jugés acceptables par Santé Canada. — *La Presse canadienne*

LE MARCÉBOURSE

Table A: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table B: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table C: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

TORONTO NEW YORK section with financial indicators like TSX 8186.82, Dow Jones 7182.08, and currency exchange rates.

Table of foreign exchange rates (LES DEVISES) for various countries and currencies.



Table of market indices (La Bourse de Toronto) including S&P 500, TSX Composite, and various sector indices.

Table of active stocks (Les plus actifs de Toronto) listing companies, volume, and price changes.

Table of active Canadian venture stocks (Les plus actifs du Canadian Venture) listing companies, volume, and price changes.

decisionplus.com advertisement with a quote: 'Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse'.

Table of Quebec indices (INDICES QUÉBÉC) showing performance for various sectors.

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBÉC advertisement with a line graph and contact information.

Table D: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table E: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table F: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table G: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

Table H: Stock market data for various companies, including volume, bid, ask, and price.

ÉCONOMIE

Trois banques canadiennes annoncent des bénéfices

La Banque Royale a donné dans la surenchère en déclarant un bénéfice net de 1,05 milliard

Pendant qu'au sud les banques s'enfonçaient dans les pertes pour la première fois depuis 1990, les banques canadiennes font montre d'une relative bonne rentabilité. Les Royale, CIBC et Nationale ont joint leurs voix à la TD pour comptabiliser un premier trimestre bénéficiaire.

GÉRARD BÉRUBÉ

Les banques Royale, Nationale et CIBC ont, à leur tour, annoncé un premier trimestre bénéficiaire. Du lot, la Nationale a surpris avec des résultats se nourrissant de la «résilience» de l'économie du Québec, amputés cependant par d'autres radiations comptables relatives aux PCAA.

Mercredi, la TD avait donné le ton avec l'annonce d'un bénéfice net de 712 millions au premier trimestre de 2009. Hier, la Banque Royale a donné dans la surenchère en déclarant un bénéfice net de 1,05 milliard pour cette période de trois mois. Ce résultat s'inscrit en recul de 16 % sur celui de 1,25 milliard du premier trimestre clos le 31 janvier 2008. Le rendement sur fonds propres s'est établi à 13,8 %, contre 21,5 % un an

plus tôt, a fait ressortir la plus importante banque au pays selon l'actif, qui a maintenu son dividende trimestriel inchangé, à 50 ¢ l'action.

La CIBC a suivi, avec la comptabilisation d'un bénéfice net de 147 millions. Cette institution, reconnue comme étant la plus exposée des banques canadiennes aux *subprimes* américains, avait inscrit l'an dernier une perte de 1,46 milliard au premier trimestre, de 2,1 milliards pour l'ensemble de l'exercice. Le rendement sur fonds propres s'est chiffré à 4 %.

Pour sa part, la Banque Nationale a terminé son premier trimestre avec un bénéfice net de 69 millions, ou de 36 ¢ par action, en recul de 73 % sur celui de 255 millions (1,58 \$ l'action) du trimestre correspondant de 2008. Le rendement sur fonds propres est passé de 22,9 % à 4,6 %. Les résultats des activités bancaires et du secteur des marchés financiers se sont améliorés, tandis que ceux de la gestion de patrimoine ont reculé, souffrant de la baisse des revenus de courtage, a résumé la Nationale, qui a vu son chef de la direction, Louis Vachon, faire l'éloge de la résilience de l'économie du Québec comparativement à celle des autres provinces.

Les données ont cependant été amputées par de nouvelles radiations liées aux PCAA. À l'instar



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
La Banque Nationale, dirigée par Louis Vachon, a terminé son premier trimestre avec un bénéfice net de 69 millions.

de la Caisse de dépôt qui, la veille, parlait d'une dévaluation de 44 %, la Nationale a retenu la barre des 40 %, soit 929 millions des 2,3 milliards de dollars en PCAA détenus. De nouvelles charges afférentes, totalisant 184 millions après impôts, ont été comptabilisées au premier trimestre.

Dans la foulée Louis Vachon a annoncé qu'il allait récupérer les 2,5 millions qu'il avait personnellement investis dans du PCAA et qui étaient placés

en fidéicommis depuis 2007. Pour refléter les provisions prises par la banque sur son PCAA, il versera 40 % de la somme — un million — à des organismes de charité.

États-Unis

Pendant ce temps aux États-Unis, le secteur bancaire américain, banques commerciales et caisses d'épargne confondues, a accusé fin 2008 sa première perte trimestrielle depuis 1990, à plus de 26 milliards \$US, selon les données du régulateur bancaire FDIC. Selon l'organisme de réglementation, les deux tiers des établissements recensés sont restés bénéficiaires au quatrième trimestre, mais «leurs performances ont été éclipsées par les lourdes pertes chez plusieurs grands groupes».

Sur l'ensemble de 2008, le secteur bancaire américain est néanmoins resté bénéficiaire alors que l'année a été marquée par une explosion des faillites parmi les banques régionales et par une consolidation des établissements nationaux, concernant banques commerciales et d'investissements. Le secteur a dégagé un bénéfice annuel global de 16,1 milliards, en baisse de 84 % sur celui de 2007.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

GM frôle une perte de 31 milliards

«L'année 2008 a été extrêmement difficile aux États-Unis et sur les marchés mondiaux de l'automobile»

AMANDINE AMBREGNI

New York — Le constructeur automobile américain General Motors a accusé une perte nette de près de 31 milliards en 2008 après une perte de plus de 43 milliards en 2007, selon des résultats préliminaires livrés hier par le groupe.

Le constructeur de Détroit, qui cherche actuellement à obtenir une rallonge à l'aide accordée par Washington, a par ailleurs indiqué s'attendre à ce que l'environnement économique et du marché automobile reste difficile cette année, selon un communiqué.

«L'année 2008 a été extrêmement difficile aux États-Unis et sur les marchés mondiaux de l'automobile, tout particulièrement le second semestre», a commenté le p.-d.g. du groupe Rick Wagoner, dans un communiqué. «Ces conditions ont créé un environnement très difficile pour GM et les constructeurs automobiles dans leur ensemble, ce qui nous a conduit à prendre de nouvelles mesures drastiques et difficiles pour restructurer notre activité. Nous nous attendons à ce que ces conditions difficiles se poursuivent en 2009, et c'est la raison pour laquelle nous intensifions nos mesures de restructuration», a-t-il expliqué.

GM croit que la situation économique et celle du marché automobile resteront difficiles cette année

GM a présenté la semaine dernière à Washington un rapport d'étape sur le plan de viabilité dévoilé en décembre au Congrès et qui avait conditionné le déblocage de 13,4 milliards de dollars de financements publics à ce jour. Le groupe réclame jusqu'à 16,6 milliards supplémentaires d'ici 2011, et attend actuellement que l'administration Obama se prononce sur la pertinence de sa restructuration pour obtenir ces fonds, sans quoi un dépôt de bilan semble inéluctable.

Les pertes du groupe sont plus lourdes qu'attendues par les analystes sur l'année et au quatrième trimestre, période au cours de laquelle le groupe en restructuration permanente depuis fin 2005 a intensifié ses mesures de redressement et a fait face à la dégradation de l'environnement économique. La perte nette 2008 ressort à 30,9 milliards de dollars mais se réduit à 16,8 milliards en excluant un ensemble de charges exceptionnelles, que GM n'a pas détaillées. Rapporté par action et hors exceptionnels la perte annuelle représente 29 \$US.

Agence France-Presse

Baisse du profit des sociétés au quatrième trimestre

Ottawa — Les entreprises canadiennes ont vu leurs bénéfices d'exploitation reculer de 16,3 % au cours du quatrième trimestre de 2008 par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 65,4 milliards.

En publiant ces données hier, Statistique Canada a souligné qu'il s'agit du plus fort repli trimestriel observé en 16 ans. Le repli a été généralisé alors que 16 des 22 industries entrant dans les calculs de l'agence ont vu leurs bénéfices reculer. Les bénéfices des industries non financières ont fléchi de 14,4 % et se sont établis à 49,5 milliards, tandis que ceux des industries financières ont diminué de 21,8 % pour se chiffrer à 15,8 milliards. Cette baisse des bénéfices au cours du trimestre s'explique par la diminution des revenus et est principalement attribuable aux entreprises d'extraction du pétrole et

du gaz, aux entreprises d'intermédiation financière par le biais de dépôts et aux fabricants, a expliqué Statistique Canada.

En dépit des reculs observés au quatrième trimestre, les bénéfices des sociétés ont crû de 5,4 % par rapport à 2007 pour se chiffrer à 283,6 milliards en 2008. Cette croissance a été attribuée en grande partie aux sociétés d'extraction pétrolière et gazière, lesquelles ont vu leurs bénéfices augmenter de 43,2 % pour s'élever à 37,8 milliards, et au secteur de la fabrication de produits du pétrole et du charbon, dont les bénéfices ont enregistré une hausse de 17,9 % pour s'établir à 13,7 milliards. Selon Statistique Canada, cette croissance est survenue en raison des prix élevés du pétrole et du gaz observés durant le premier semestre de l'année.

La Presse canadienne

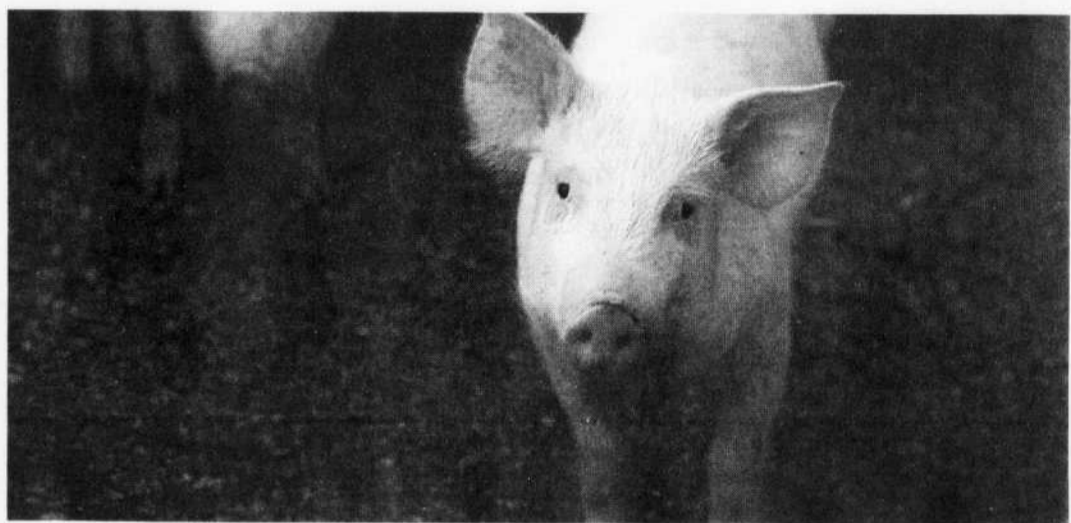
Le porc donne un bon coup de pouce à la Coop fédérée

CLAUDE TURCOTTE

Après quelques années difficiles, la Coop fédérée a présenté hier des résultats financiers de nature à réjouir ses sociétaires. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, l'excédent avant ristournes a fait un bond de près de 75 % pour atteindre 71 millions, ce qui a permis de déclarer le montant de ristournes le plus élevé de toute son histoire de 87 ans, soit 30 millions.

Environ le tiers de cette somme sera versé le moment venu sous forme d'argent comptant aux 52 000 membres des 95 coopératives qui font partie du réseau de la Coop fédérée. Environ la moitié de ces 30 millions sera attribuée aux membres sous forme de parts privilégiées et l'autre moitié ira aux coopératives qui, elles, en redistribueront une partie à leurs membres en février 2010 au terme du processus. Pour l'instant, les membres doivent percevoir une partie des ristournes de 10 millions allouées pour l'exercice de 2007. «Ces ristournes vont aider les producteurs à traverser la crise économique», a souligné Claude Lafleur, chef de la direction, lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Québec.

Tous les secteurs d'activité de l'entreprise ont contribué à cette amélioration des résultats, mais «cette hausse de l'excédent est essentiellement attribuable à une forte progression de l'excédent d'Olymel, principalement dans le secteur porc», a précisé Denis



BOGDAN CRISTEL REUTERS

Si tous les secteurs d'activité de l'entreprise ont contribué à l'amélioration des résultats de la Coop fédérée, la hausse de l'excédent «est essentiellement attribuable à une forte progression de l'excédent d'Olymel, principalement dans le secteur porc».

Richard, président de la Coop fédérée. Or, c'est le secteur porc qui a causé le plus de problèmes financiers au cours des dernières années, ce qui a entraîné une rationalisation importante de la production et un conflit majeur avec les employés de son usine de Vallée-Jonction.

Exercice record pour Olymel

«L'exercice 2008 représente, sans contredit, pour Olymel, le meilleur de son histoire», a déclaré Réjean Nadeau, président-directeur général d'Olymel, une entreprise dont les ventes ont atteint 2,03 milliards, en baisse de 29 millions. La restructuration a entraîné une di-

minution des coûts de production de 30 millions. En contrepartie de la progression du dollar canadien et du recul des volumes d'abattage, il y a eu une forte demande en provenance de la Chine et de la Russie, qui a fait augmenter considérablement les prix dans le secteur du porc frais.

Dans l'est du Canada, Olymel présente un taux d'utilisation de ses usines d'abattage de 98 % et transforme sensiblement le même nombre de porcs qu'avant la restructuration. La production porcine au Québec a atteint un nouveau sommet en 2008, avec 7,4 millions de porcs abattus. L'usine albertaine a également connu un redressement

important et a enregistré un profit au lieu d'une perte comme en 2007. Malgré les bons résultats de 2008, Olymel accumule tout de même une perte de 150 millions au cours des cinq dernières années.

M. Lafleur souligne que 2008 a été une année exceptionnelle sur fond de crise alimentaire, mais avec la chute du prix du pétrole, la Chine achète beaucoup moins de porcs et le refoulement de la production aux États-Unis aura pour résultat que les prix vont s'écraser, à moins d'un rebondissement de l'économie, ce qui de toute évidence n'est pas assuré.

Le Devoir

Victoire partielle pour le MEDAC

La Banque Nationale a indiqué hier qu'elle soumettra au vote consultatif de ses actionnaires la politique de rémunération de ses hauts dirigeants dès 2010. L'institution répond ainsi favorablement, mais partiellement, à une proposition soumise par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC).

«La Banque tient ainsi compte des développements relatifs à cette affaire survenus au cours des dernières semaines et donne suite au vœu exprimé jusqu'à présent par un bon nombre de ses actionnaires.» La Nationale prend cependant soin de souligner que le vote sur la politique de rémunération ne sera pas contraignant, comme le voulait

la proposition soumise en ce sens par un actionnaire, le MEDAC, en vue de l'assemblée annuelle d'aujourd'hui.

«La Banque Nationale est ainsi la première grande banque au Canada à accepter de soumettre à un vote consultatif de ses actionnaires la politique de rémunération de ses hauts dirigeants», a-t-elle ajouté.

Les banques Royale et CIBC aussi annoncé qu'elles permettraient désormais à leurs actionnaires de se prononcer sur la rémunération de leurs dirigeants, après que des propositions sur le sujet aient été adoptées à leurs assemblées annuelles hier.

Le Devoir

EN BREF

Baisse de la rémunération hebdomadaire moyenne

Ottawa — La rémunération hebdomadaire moyenne des salariés canadiens a diminué de 0,1 % en décembre dernier par rapport à novembre, mais s'est accrue de 2,7 % par rapport à décembre 2007, pour s'établir à 801,92 \$, indiquent les données publiées hier par Statistique Canada. Entre novembre et décembre, parmi les plus grands secteurs industriels au Canada, la plus forte baisse en pourcentage, soit 3,5 %, a été enregistrée du côté de la foresterie, alors que les services immobiliers ont assuré la plus importante augmentation, soit 8,2 %. Entre décembre 2007 et décembre 2008, la foresterie a aussi été une des plus grandes perdantes en termes de rémunération avec un recul de 5,8 %, alors que l'extraction minière, pétrolière et gazière, de même que l'industrie des arts,

spectacles et loisirs ont été parmi les plus performantes, avec des gains respectifs de 8,5 et 9,4 %. Au Québec, l'augmentation d'une année à l'autre a été de 3 %, en Ontario, de 2,7 %. — La Presse canadienne

Les inscriptions au chômage au plus haut depuis 1982

Washington — Le nombre de nouveaux chômeurs inscrits aux États-Unis s'est maintenu à un niveau très élevé lors de la semaine achevée le 21 février, en montant à 667 000, selon les chiffres publiés hier par le département du Travail, au plus haut depuis 1982. Le niveau atteint, qui dépasse le pic des 631 000 nouveaux chômeurs enregistrés sur la dernière semaine de janvier, n'avait plus été vu depuis octobre 1982. En moyenne ajustée sur quatre semaines, chiffre considéré comme plus représentatif d'une

tendance, le nombre de nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage s'est également affiché en hausse, montant à 639 000. — AFP

JPMorgan va supprimer 12 000 emplois

New York — La banque américaine JPMorgan a annoncé hier la suppression de 12 000 emplois liée à l'intégration des activités bancaires de Washington Mutual, qu'elle a rachetées l'an dernier. Selon des documents présentés sur son site internet, la banque new-yorkaise espère réaliser 2 milliards d'économies à l'occasion de cette intégration, dont 1,35 milliard grâce aux réductions d'effectifs, précise-t-elle. JPMorgan a racheté fin septembre les avoirs de Washington Mutual, dont la faillite l'an dernier est la plus importante de l'histoire dans le secteur bancaire américain. — AP

ÉDITORIAL

CRIME ORGANISÉ

Ici le Far West

En matière de lutte à la criminalité, le net penchant des conservateurs pour la répression fut trop souvent rebutant. Mais pour endiguer la persistante menace présentée par le crime organisé et les gangs de rue, Ottawa a raison de serrer l'étau, ainsi que l'annonce le projet de loi C-14.

Montréal y goûte. Toronto non plus n'a pas été épargné. Et ces derniers temps, c'est à Vancouver que les esprits s'échauffent, laissant croire à un retour du Far West. Depuis janvier dernier, 18 incidents associés à la violence de la rue y ont fait huit victimes, affolant la population.

C'était le cadre idéal pour que le premier ministre Stephen Harper, depuis Vancouver, explicite son projet de loi C-14 sur le crime organisé, déposé hier aux Communes. Réprimer afin de dissuader. Le projet délie une série de mesures, dont la plus spectaculaire demeure qu'un meurtre lié à une organisation criminelle passerait directement au statut de meurtre au premier degré, condamnant son auteur à une peine à perpétuité sans admissibilité à la libération conditionnelle pendant 25 ans.

Pour un public à la fois craintif et horrifié par l'ensemble de ces assassinats gratuits, commis en pleine rue et trop souvent dirigés contre d'innocentes victimes, le caractère faiblard des peines d'emprisonnement présentait jusqu'alors un odieux visage. On promet d'y voir.

Le Code criminel serait aussi modifié de telle manière que les fusillades au volant, signature sordide de plusieurs de ces groupes criminels hélas bien en santé, soient punis plus sévèrement. Les voies de fait contre des agents de la paix seraient aussi passibles de sanctions plus sérieuses.

Dans le passé, les conservateurs ont maintes fois tenté de séduire l'électorat en ciblant la loi et l'ordre, faisant même croire à une contrée étouffée par la violence alors que la criminalité est plutôt en baisse au Canada. Les abus de répression, notamment lorsqu'ils visent à imposer à des jeunes des peines pour adultes, ne charment pas la population.

Mais la disproportionnée toute-puissance du crime organisé appelle un changement de ton. Les statistiques sont effarantes: en 2007, un crime sur cinq au Canada était relié aux gangs de rue. Contrant toute tendance, cette branche des petits et grands forfaits reprend du galon, au point où plusieurs corps de police ont fait de la lutte au crime organisé leur priorité absolue.

C'est dire peut-être l'étendue des activités de ces groupes, qui recrutent désormais sans vergogne du côté des cours d'écoles. C'est dire aussi l'impuissance du système judiciaire face à un marché criminel actif et incroyablement résistant aux opérations de perturbation les plus vastes.

Les mesures annoncées hier, et auxquelles l'opposition ne promet pas trop de résistance, sont-elles les meilleures? Certains n'y verront que de la poudre aux yeux. D'autres soupigneront d'exaspération, convaincus de l'effet nul de telles mesures sur l'omnipotence du monde interlope.

Pour garantir un certain succès, d'autres avenues doivent être empruntées en sus du durcissement des peines. La prévention auprès des jeunes est indispensable, car le crime s'abat sur les plus faibles pour construire sa force de frappe. La solidification d'escouades vouées au démantèlement des groupes organisés est une voie certaine, comme en font foi de récentes opérations à Montréal. La présence de procureurs chevronnés pour soutenir les corps policiers est essentielle, car il faudra bâtir la preuve avant de songer aux effets de l'emprisonnement.

Si nécessaire soit-il, ce projet de loi ne guérira pas tous les maux. Sans approches complémentaires — et soutien additionnel —, il pourrait s'agir d'un autre coup d'épée dans l'eau.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Perpétuer l'erreur

Nouveau recentrage conservateur à saveur affairiste. Le gouvernement Harper vient d'annoncer qu'il fera dorénavant porter la part du lion de son aide publique au développement (APD) sur une fourchette réduite de 20 pays prioritaires. L'Afrique subsaharienne, épicerie de la pauvreté, y perd au change: huit pays ne représenteront plus une «priorité» pour le gouvernement canadien. Sont par contre invités au banquet, pour la première fois, le Pérou et la Colombie, deux pays après tout moins mal en point avec lesquels Ottawa a conclu l'année dernière des accords de libre-échange.

Comme en tout ce qu'ils touchent, les conservateurs ne quittent pas des yeux leurs objectifs d'efficacité et de rendement commercial. On ne nie pas que l'aide internationale souffre de problèmes de cohérence et que les gouvernements africains auraient intérêt à se responsabiliser. Toutefois, cet argumentaire est extrêmement incomplet. Sans compter qu'il n'y a guère, par les temps qui courent, de pays donateurs qui puissent évoquer la «bonne gouvernance» sans faire rire de leur impuissance en matière de gestion financière. Notre opinion à ce sujet est la suivante: les injonctions d'efficacité qu'on s'est mis à lancer au continent africain sont un masque dont les pays riches se couvrent le visage pour ne pas avoir à admettre leur démission devant la pauvreté.

La Banque mondiale évalue à 1,4 milliard le nombre de personnes dans le monde qui survivent dans un état de pauvreté extrême. Le nombre de celles qui se meurent de faim est de près de un milliard, indiquent les chiffres de l'ONU les plus frais. Or, la fixation que les riches se sont mis à faire sur l'efficacité (et la rentabilité) de l'aide fait l'impasse sur le fait que les pays industrialisés ont, dans l'ensemble, réduit leurs efforts en matière d'APD depuis 2000. Plus catastrophique encore, cette fixation s'est accompagnée, au cours des dernières décennies, d'une réduction radicale de la part des budgets d'aide au développement consacrés par les pays du Nord au développement agricole du Sud.

Il coule pourtant de source que la lutte contre la pauvreté passe par le développement de l'autonomie alimentaire des pays pauvres. C'est tout le contraire qui s'est produit. Faites le calcul: il y a 450 millions de petits agriculteurs en Afrique, en Asie et en Amérique latine dont la production soutient deux milliards de personnes. La chute de l'APD, le dumping et le protectionnisme agricole du Nord, avec changements climatiques à la clé, ont laminé l'agriculture du Sud. Il a fallu les émeutes de la faim survenues l'année dernière pour prendre conscience de l'ampleur du désastre.

Plutôt que d'arrimer sa politique d'aide à ses stratégies d'appropriation commerciales, Stephen Harper aurait pu réparer — il faut bien rêver — l'erreur que les libéraux et d'autres conservateurs avant lui ont commise. Il a choisi de s'y enfoncer.

gtaillefer@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Calmons-nous un peu!

Ça va faire des semaines que le PQ, l'ADQ et certains journalistes donnent l'impression que la Caisse de dépôt et placement est la seule entité financière à être en crise. Faut-il rappeler que l'ensemble de la planète est en crise économique, que toutes les Bourses sont en crise, que les plus grandes banques au monde sont en crise, que les autres fonds semblables à la Caisse sont en crise? Pourquoi la Caisse de dépôt devrait-elle être intouchable? D'ailleurs, la plupart des placements sont faits à long terme, c'est-à-dire que les pertes ne sont, pour l'instant, que sur papier. Je comprends la joute politique, mais calmons-nous, s'il vous plaît.

Simon Ménard
Le 25 février 2009

Comportements dangereux

Les radars photographiques limiteront peut-être la vitesse excessive sur les routes, mais n'empêcheront nullement des comportements encore plus dangereux dont personne, surtout pas la police, ne s'occupe comme, par exemple: doubler par la droite, suivre un véhicule de trop près sur l'autoroute, ne pas céder le passage à l'entrée d'une autoroute, omettre d'utiliser son clignotant avant un virage ou une manœuvre latérale, tourner à droite sur feu rouge sans céder le passage aux piétons, prendre les sens uniques à l'envers, etc. Ces comportements me semblent plus dangereux que le dépassement de la limite de vitesse de quelques kilomètres. Autre phénomène grave: des milliers de

jeunes conducteurs ont obtenu leur permis sans passer par les auto-écoles. Ils ont appris sur le tas et ignorent tout des règles de conduite sécuritaire.

Jean-François Dupuis
Québec, le 25 février 2009

Bye bye Mario!

Enfin, il est parti! Et c'est une bonne nouvelle. Pour moi, ce jeune aux idées de vieux incarnait un Réal Caouette des années 2000. Super Mario, comme on l'appelait il n'y a pas si longtemps, est passé à un cheveu d'être élu premier ministre du Québec au printemps 2007, avec son slogan disant qu'il fallait faire les choses différemment.

Cet homme aurait probablement privatisé notre système de santé à la vitesse d'une girouette ainsi que l'ensemble des services que nous nous sommes donnés depuis la Révolution tranquille. Son règne aurait été un derby de démolition de notre filet social si nécessaire en ces temps de crise économique. Même M. Castonguay, ex-ténor de la privatisation, disait dernièrement que notre système de santé doit rester public en ces temps difficiles. Moi, je me suis toujours méfié de la pensée magique à saveur populiste et crédiste.

Pensez-vous vraiment que le fait de privatiser Hydro-Québec était l'idée du siècle? Je persiste à croire qu'il y a un bon dieu pour les innocents que nous sommes et que nous l'avons échappé belle. Je souhaite sincèrement que son parti s'efface comme un mauvais souvenir.

Michel Houle
Québec, le 25 février 2009

Dumont, la comète brisée

Avec Dumont, c'est le rêve d'une génération qui s'en va. Tous les signes semblaient pourtant favorables: une originalité face aux «vieux» partis, un zeste de contestation, l'espoir d'une approche nouvelle de la question nationale. On pourrait ajouter quelques idées heureuses, un certain art de la formule. Pourquoi a-t-on le sentiment d'un échec et pas seulement celui de Dumont, mais du Québec entier? Comme quelqu'un qui s'est fourvoyé dans un labyrinthe dont il avait mal calculé la complexité et qui soupire d'aise en trouvant la première issue à sa portée.

Il y a des bêtes de scène et aussi des bêtes de la politique. Dumont n'avait pas ce gabarit. Il incarne à la perfection l'inachèvement de tous les grands desseins propres au Québec. On part en flèche, on lance des slogans prometteurs, puis on s'essouffle vite faute d'intelligence et d'énergie nationales. Dumont fut l'homme des velléités, des contradictions et de l'incoordination de ses cibles politiques, mouvantes s'il en fut. Comment défendre le Québec, rétrograder à l'autonomie duplessiste et coucher avec les conservateurs d'Ottawa?

Dumont a refusé l'appui de ceux qui lui auraient donné la cohérence et la force. Il s'est dissous dans l'improvisation continue, les fragments contradictoires, une présence sporadique et l'incapacité de lier l'identité québécoise à une politique forte, structurée et authentiquement nationale.

Hubert Larocque
Gatineau, le 25 février 2009

LIBRE OPINION

Le gouvernement conservateur favorise l'innovation

GARY GOODYEAR

Ministre d'État (Sciences et Technologie)

Insuline, stimulateur cardiaque, téléphone et BlackBerry... Les chercheurs canadiens et les entreprises novatrices au pays ont fait des découvertes qui ont amélioré la qualité de vie de la population du monde entier, et continuent de le faire.

Le gouvernement du Canada est bien conscient que, pour amorcer sans tarder notre relance économique, créer des emplois d'avenir et permettre aux Canadiens et à leur famille de bénéficier d'une meilleure qualité de vie, il est essentiel d'innover. Nous savons d'expérience que les pays qui consentent d'importants investissements dans la recherche-développement (R-D) lorsque l'économie traverse une période difficile émergent d'une récession plus forts et plus rapidement que ceux qui ne le font pas.

Notre gouvernement s'engage à encourager la recherche fondamentale axée sur la découverte. Le Canada appuie davantage la recherche universitaire que bien d'autres pays. Par rapport à son produit intérieur brut, il investit davantage dans les activités de R-D des établissements d'enseignement supérieur que tout autre pays du G7. De tous les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, notre pays n'est devancé que par la Suède et il se classe bien avant les États-Unis, qui occupent le 17^e rang.

Toutefois, par rapport à d'autres pays, le Canada accuse un retard dans le domaine de la commercialisation — à savoir assurer la mise en marché des innovations de nos

laboratoires. Voilà pourquoi, il y a deux ans, le premier ministre Stephen Harper lançait la stratégie des sciences et de la technologie de notre gouvernement: réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada.

A cette fin, notre gouvernement a récemment établi des bases solides pour appuyer les sciences et la technologie, consolidant cet appui par d'importants nouveaux investissements.

Au cours des trois dernières années, nous avons fourni 1,3 milliard de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation pour former, attirer et garder au pays les meilleurs chercheurs de partout dans le monde. Nous avons créé les bourses Vanier, lancé le programme de stages en R-D industrielle et augmenté le financement du Programme de bourses d'études supérieures du Canada.

Dans le cadre des trois derniers budgets, nous avons augmenté le financement des trois conseils subventionnaires du Canada de 205 millions par an. En vertu de l'engagement du gouvernement de tirer le meilleur parti de l'argent des contribuables, ces organisations ont examiné tous leurs programmes l'an dernier pour cibler les économies à réaliser dans les domaines moins prioritaires et à faible rendement. L'argent ainsi économisé a été réaffecté au financement de nouveaux investissements en sciences et en technologie.

Nous avons financé des projets scientifiques de grande envergure, comme CANARIE, le Centre canadien de rayonnement synchrotron, et dernièrement, l'Insti-

tut d'informatique quantique. Nous avons également ouvert des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche pour assurer la mise en marché des technologies, des produits et des services de pointe du Canada.

Notre gouvernement est bien conscient de l'importance de Génome Canada et de ses travaux, et il lui a fourni un financement stable, prévisible et à long terme. C'est avec plaisir que mon ministère continuera de collaborer avec cet organisme à titre de partenaire financier.

Cette année, nous ajoutons 200 millions de dollars au financement du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, pour aider les petites et moyennes entreprises à innover et à poursuivre des recherches dans les installations du Conseil. Nous avons également lancé un programme d'une valeur de deux milliards de dollars pour réparer, remettre en état et agrandir les installations de recherche des collèges et des universités du Canada.

Dans le cadre de son Plan d'action économique, notre gouvernement a engagé de nouveaux investissements totalisant 5,1 milliards de dollars pour les sciences et la technologie. Il tient à attirer au pays les meilleurs chercheurs, leur fournir du matériel de qualité supérieure et appuyer leurs efforts pour que les Canadiens puissent profiter davantage de leurs innovations, et ainsi maintenir le Canada sur la voie de la réussite en sciences et en technologie.

IDÉES

Les mêmes débats sur la Caisse

RALPH ROUZIER

Sociologue, auteur de La Caisse de dépôt et placement du Québec: une institution d'intérêt général

Le mandat de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), au moment de sa création en 1965, est de faire fructifier l'actif sous gestion et de contribuer au développement économique du Québec. Elle devra faire en sorte, d'une part, que ses déposants (caisses de retraite et régimes d'assurances) obtiennent les meilleurs rendements financiers possibles et, d'autre part, que ses investissements et placements contribuent à améliorer l'économie du Québec. C'est le double mandat de la CDP.

Jamais, cependant, le deuxième volet du mandat de la CDP, le développement économique du Québec, n'a eu préséance sur le premier, les rendements financiers. En effet, comme la CDP le souligne de son rapport annuel de l'année 1966, le second volet est tributaire du premier puisqu'une «politique spécifique» s'inscrit dans une «politique générale». Cette dernière correspond à «la nécessité d'assurer la protection du capital et le caractère à long terme des dépôts», alors que la politique spécifique correspond aux placements individuels permettant «le financement du développement économique du Québec», «ce qu'il est convenu d'appeler l'objectif accessoire de la Caisse».

On ne peut pas être plus clair, et tous les acteurs de la CDP — présidents-directeurs généraux, administrateurs, employés — l'auront toujours bien saisi. La CDP ne doit jamais contribuer au développement économique du Québec au détriment du rendement. Si elle investit dans une entreprise québécoise, cela doit contribuer d'abord et avant tout à la croissance de son taux de rendement. Et c'est d'ailleurs sur ces résultats qu'elle est jugée. On ne la juge pas sur le nombre d'emplois sauvegardés ou créés au Québec, comme cela peut être le cas des fonds de travailleurs de la FTQ et de la CSN ou encore d'Investissement Québec. D'ailleurs, la CDP a déjà pensé que son existence était à court terme. Dans son rapport annuel de 1971, à la suite d'études actuarielles, elle prévoyait qu'aux alentours de la fin du XXe siècle, elle devrait liquider ses actifs pour satisfaire les besoins de son principal déposant, la Régie des rentes du Québec. Raison de plus pour qu'elle engrange le plus d'argent possible.

Des crises

La CDP a traversé des crises avant aujourd'hui: la crise pétrolière des années 1970, la crise économique au début des années 1980, la crise boursière de 1987, la crise économique au début



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

des années 1990 et l'éclatement de la bulle technologique en 2000.

Entre chaque crise, sinon durant certaines crises, la CDP fait de bonnes affaires: en 1982, dans une conjoncture économique désastreuse, son rapport annuel fait pourtant état de son meilleur rendement depuis le début de son existence, soit près de 23,6 %, notamment en raison des taux d'intérêt élevés. Ce résultat n'aura encore aujourd'hui jamais été atteint, paradoxalement, dans un contexte où la CDP était critiquée de trop intervenir dans l'économie québécoise.

Malgré tout, en 1983, dans une série de recommandations alléguant que la CDP n'est pas au courant de la primauté de son rôle de fiduciaire sur celui de développement économique, le Conseil du patronat du Québec recommande de la scinder «en plusieurs parties, chacune en concurrence avec les autres». Cette idée avait d'ailleurs déjà été émise en 1975, lors d'un colloque international sur l'orientation des sociétés d'État tenu à l'École des HEC. Des participants se demandaient pourquoi il ne pourrait pas y avoir plusieurs caisses pour assurer la gestion des fonds des régies gouvernementales et des caisses de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Durant les années 1990, cette idée de la scinder refait surface. Avant l'eldorado technologique, la CDP voit son actif passer de 47,1 milliards de dollars en 1993 à 44,8 milliards de dollars en 1994.

Revoir quoi exactement?

En 1997, pour la première fois, il est fait mention dans la loi sur la CDP qu'elle doit tenir compte du développement économique du Québec. Ce qui est surprenant, c'est qu'au moment où l'on enchâsse dans la loi le second volet de la mission, on semble moins enclin à en faire la promotion. À partir de 2002, le développement économique du Québec résulte définitivement des interventions de la CDP,

même à l'étranger. Si l'actif augmente, c'est qu'il y a nécessairement eu un impact positif sur le développement économique du Québec. Autrement dit, le rendement produit le développement. Il est aussi simple de dire que si le produit intérieur brut augmente au Québec, c'est que toute la population en profite. Or, on sait bien que ce n'est pas vrai, il n'y a aucun lien de cause à effet. Rappelons qu'en 2001 et 2002, à la suite de résultats tout à fait acceptables, les rendements sur deux années combinées sont négatifs: près de -15 %.

Faut-il faire un grand ménage? Rousseau l'avait déjà fait, étant donné que près de 140 personnes avaient été mises à pied à la suite de son arrivée en 2002. Faut-il une commission d'enquête? À moins de croire qu'il y a eu malversation, à quoi bon? En ce qui concerne les mauvais investissements de l'année 2008, sans aucun doute le p.-d.-g. a su convaincre le conseil d'administration du bien-fondé d'investir là où, visiblement, il ne fallait pas.

Faut-il revoir le mandat de la CDP? Quand ça va mal, soit on dit qu'elle intervient trop dans l'économie du Québec, soit qu'elle vise trop les rendements. Faut-il la scinder? Si oui, pourquoi ne pas la privatiser et en faire un outil uniquement au service des intérêts particuliers des déposants et non plus de l'intérêt général? Cependant, le Québec ne se priverait-il pas d'une institution financière et économique unique?

Quand le marché est responsable de ses succès, on encense la CDP. Quand il est responsable de ses déboires, on accuse sa taille et son double mandat. En fait, il faut un juste équilibre et il revient à son personnel de savoir doser les choses. Cela, la direction et les membres du conseil d'administration doivent le comprendre. La CDP est la mieux placée pour savoir comment gérer l'actuelle crise financière de cette fin de la première décennie des années 2000. De toute manière, avons-nous la possibilité de ne pas lui faire confiance, même s'il faut être vigilant?

La Grosse



LISE PAYETTE

Elle a beaucoup fait parler d'elle cette semaine. Il faut dire qu'une perte de 40 milliards, ça ne peut pas passer comme un timbre à la poste. La Caisse de dépôt, avec ses résultats pitoyables, a fait le plein de sceptiques autant que de défenseurs. Le bas de laine des Québécois est peut-être percé, mais personne ne semble avoir trouvé le moyen de le remettre à neuf pour le moment. Il reste seulement à espérer que les sceptiques soient confondus.

Toutes ces révélations m'ont cependant rappelé un homme qui m'avait dit tout le mal qu'il pensait de cette fameuse institution il y a bien longtemps, une trentaine d'années au moins. Je vous parle de Robert de Coster, un grand serviteur de l'État, décédé depuis, et qui dès 1978 en avait gros sur le cœur par rapport à la Grosse Caisse, comme il l'appelait.

C'est la seule fois où j'ai entendu Robert de Coster élever la voix. C'était un homme calme et poli qui n'avait jamais besoin de crier pour faire entendre son point de vue. Il avait été appelé à mettre sur pied la Société de l'assurance automobile, dont nous nous apprêtons à faire adopter la loi constitutive par l'Assemblée nationale, à cause de son expérience dans la mise sur pied de la Régie des rentes, dont il avait guidé les premiers pas avec un grand succès. Tout était prêt quand il m'a demandé un entretien privé.

Je n'ai jamais su si cet homme était libéral ou péquiste. Il était au-dessus de ce qui fait la politique quotidienne et nos relations avaient toujours été cordiales. Je l'ai reçu en ne sachant pas pourquoi il sentait le besoin de me parler, mais convaincu qu'il avait une bonne raison de le faire.

Après un peu de conversation au cours de laquelle il m'avait proposé une mise à jour de tout le dossier pour me dire où il en était et m'assurer que je pouvais aller de l'avant car les structures seraient prêtes le moment venu, il m'a dit presque à voix basse: «Vous allez faire une grave erreur. Je ne peux pas ne pas vous le dire.»

C'est alors qu'il m'a expliqué que nous ne devrions pas confier encore plus d'argent à la Grosse Caisse, qui en avait déjà bien assez à administrer. Qu'il eût mieux valu envisager de confier l'argent de la SAAQ à une caisse autonome, chargée de faire fructifier les sommes appartenant aux citoyens couverts par le régime d'assurance automobile, plutôt qu'à ces «cow-boys de la finance» de la Grosse Caisse, comme il les appelait, qui avaient tendance à agir comme si l'argent qu'ils administraient était le leur.

Comme cet homme avait été de bon conseil jusque-là, je l'ai écouté avec attention. J'avoue que je me suis demandé s'il avait des comptes à régler avec la Caisse de dépôt pour en parler en ces termes, puis je me suis dit que ce n'était vraiment pas son genre de régler des comptes de cette façon. Je lui ai dit que je retiendrais sa proposition et que j'en parlerais au premier ministre.

La réception n'a pas été favorable de la part de ce dernier, qui trouvait qu'au contraire il fallait profiter au maximum de toute l'expertise dont disposait la Caisse de dépôt, plutôt que d'éparpiller des sommes dans des «succursales» qu'il faudrait surveiller quand même. Robert de Coster a été très déçu quand je lui ai communiqué la réponse. Il s'est plié à la décision parce qu'il était d'abord et avant tout un grand serviteur de l'État, mais quand j'y repense aujourd'hui, je me dis qu'il n'avait peut-être pas tort.

Les membres du conseil qui se sont présentés devant les journalistes n'avaient pas l'air de «cow-boys de la finance». Ils sont entrés en rang d'oignon et se sont assis sans faire de bruit. Sauf les deux qui ont pris la parole, je n'avais aucune idée de l'identité des autres. On repassera pour la transparence.

Quant aux vrais cow-boys, j'imagine qu'ils occupent les étages du magnifique édifice qui loge la Caisse de dépôt et qu'ils attachent leurs chevaux à l'écurie située au sous-sol de l'immeuble. Peut-on espérer les connaître un jour? Quand on perd 40 milliards de dollars, il me semble que les photos des responsables devraient faire la première page des journaux. D'autres sont à la une de nos quotidiens pour bien moins que ça.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Ottawa pénalise la recherche en sciences humaines

MARTIN LEFEBVRE

Titulaire de la Chaire de recherche en études cinématographiques, Directeur du programme de doctorat en études cinématographiques et image en mouvement, université Concordia

JOHANNE VILLENEUVE

Professeure au département d'études littéraires, et directrice du programme de doctorat en sémiologie à l'UQAM

Récemment les artistes québécois et le gouvernement du Québec se sont insurgés, avec raison, contre les coupures draconiennes opérées par le gouvernement fédéral dans le monde de la production artistique et culturelle. Cette fois, c'est le monde du savoir qui se trouve dans la ligne de mire, en particulier les «sciences humaines».

Dans l'énoncé de son dernier budget, le gouvernement fédéral annonce l'octroi de montants supplémentaires aux organismes qui subventionnent la recherche universitaire afin d'augmenter le nombre de bourses d'excellence accordées aux étudiants. Ainsi, c'est 17,5 millions qui seront dévolus au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Cet organisme fédéral finance la recherche en sciences humaines et sociales au pays depuis des décennies. Il offre notamment aux étudiants des cycles supérieurs des bourses d'excellence qui sont essentielles pour l'accès aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche, dont on connaît par ailleurs le sous-financement chronique et qui n'ont donc pas les moyens, à l'inverse des grandes universités américaines, de soutenir leurs étudiants.

Mais la bonne nouvelle en cache une mauvaise, laquelle se résume à une phrase assassine: «Les bourses d'études accordées par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada cibleront les diplômés liés aux affaires.»

Dans une lettre signée par les président et vice-président du CRSH en date du 13 février dernier, ceux-ci confirment la nouvelle directive, expliquant sans broncher que toutes les disciplines y

trouveront leur compte, depuis la philosophie jusqu'à la littérature en passant par la sociologie et l'histoire. Entendons bien qu'il ne s'agit pas d'ouvrir un nouveau programme pour une problématique de recherche ciblée, mais d'examiner l'ensemble des demandes en fonction d'un seul domaine de recherche: celui des affaires.

Quel critère sera donc prévalent quand viendra le moment d'octroyer les bourses? Que vaut-on privilégier? La thématique économique de la recherche ou la qualité du dossier académique du candidat? La pertinence du projet au sein de sa discipline ou sa réponse adéquate à la nouvelle orientation du gouvernement? Car c'est l'ensemble des sciences humaines, de la recherche sur les arts et la littérature qui se voit soudainement orienté unilatéralement vers «le domaine des affaires».

Certes, les sciences humaines étudient, entre autres, «les affaires». Mais il serait grotesque (pour ne pas dire suicidaire) de vouloir réduire la recherche en sciences humaine, quelle que soit la discipline, aux préoccupations liées aux affaires.

Nous avons d'autant plus raison de nous inquiéter qu'une série de restrictions, touchant cette fois les chercheurs et professeurs subventionnés, est également annoncée par les dirigeants du CRSH. On y apprend la diminution des allocations et de la couverture des frais indirects permettant à ce jour aux universités de défrayer les coûts reliés à la recherche (administration, infrastructure, etc.).

À la lecture attentive du document, on s'inquiète de ce que la nouvelle politique qui s'applique aux bourses des étudiants des cycles supérieurs vienne infléchir l'orientation générale du Conseil, puisque le CRSH a toujours maintenu une cohérence entre les recherches des professeurs et celles de leurs étudiants — ce qui est logique en soi. Est-ce à dire que la recherche en sciences humaines au Canada est désormais vouée au domaine des affaires?

Jugés par les pairs

Jusqu'ici, et comme il se doit dans une société de libre pensée, ce sont les «pairs» qui ont toujours jugé de la pertinence d'accorder ou non des subventions à tel ou tel projet. Certes, le gouverne-

ment peut faire appel à des chercheurs pour ses propres fins; le CRSH lui-même peut diversifier ses concours en ciblant des problématiques spécifiques, mais à condition que l'ensemble des disciplines ne soit pas poussé dans l'entonnoir idéologique d'un seul camp. C'est pourtant ce qui se profile à la lumière de ce qui vient d'être annoncé.

Les chercheurs en sciences humaines devront-ils bientôt soumettre leurs objets de recherche à des contorsions invraisemblables? C'est bien ce que suggèrent les dirigeants du CRSH aux étudiants, en poussant les sciences humaines sur l'unique voie d'une «solution de crise».

Cette intervention partisane et cette restriction de la part du gouvernement dans la recherche universitaire n'a pas sa place. Elle illustre l'étroitesse d'un esprit orienté vers l'instrumentalisation du savoir et gouverné par l'obsession du résultat à court terme. [...]

Si elle est mise en application, la nouvelle politique du CRSH aura des conséquences désastreuses sur l'état du savoir au Canada et sur la capacité des Canadiens à faire face aux nombreux défis que soulève notre époque. Parmi ces défis, notons l'éducation et la transmission des connaissances.

Les signataires de cette lettre demandent au gouvernement de retirer toute disposition concernant le ciblage d'une problématique ou d'un domaine de recherche dans ses directives générales auprès du CRSH. C'est au Conseil et à ses comités scientifiques non partisans, et non au gouvernement, que doit revenir l'attribution des bourses d'études supérieures aux étudiants les plus méritants, et ce, dans l'ensemble des domaines des sciences humaines.

Dans la négative, nous demandons aux intervenants du CRSH et aux nombreux universitaires qui chaque année évaluent pour le Conseil les demandes de financement de refuser d'obtempérer aux nouvelles directives.

Nous avons le devoir de discréditer l'ignorance et la grossièreté qui s'abattent ainsi sur les domaines vitaux de la démocratie (justice, médias, art, culture, connaissance et recherche).

Une centaine de professeurs de sciences humaines de partout au Canada ont cosigné cette lettre le 24 février 2009.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourguault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpouët (affaires), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels de week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Tallier (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-François Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartooniste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (comités Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (comités à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérier (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chréten (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Douangmal, Amélie Malais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yvick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

était un stratagème. Il veut faire un débat politique strictement. Ce n'est pas ça que la population veut.» M. Dupuis a souligné que le débat politique pouvait se tenir ailleurs que devant la Commission des finances publiques, soit à l'Assemblée nationale.

Début février, le gouvernement avait refusé l'idée que la Commission des finances publiques se penche sur les déboires de la Caisse. Mme Jérôme-Forget avait déclaré qu'il ne fallait pas «perdre les pédales» et que les «dirigeants viendraient en temps et lieu, d'ordinaire, à l'étude des crédits». Mais elle s'était ravisée récemment.

La chef péquiste Pauline Marois et le critique François Legault ont répliqué qu'à leurs yeux, c'est parce que le premier ministre et sa grande argentine ont «des choses à cacher» qu'ils refusent de défiler devant la Commission. Pour le Parti québécois, la comparution de M. Charest et de Mme Jérôme-Forget est une condition essentielle à la tenue de la Commission.

A leurs yeux, celle-ci doit aussi durer quelque deux ou trois semaines et non être «expédiée en deux jours», comme le souhaite le gouvernement. En effet, la lettre du 20 février proposait de «tenir une consultation publique». Dans un communiqué, le PQ a dénoncé Jean Charest qui «veut balayer sous le tapis la perte de 40 milliards de dollars en 48 heures, à la sauvette». Mme Marois et M. Legault sont convaincus que le premier ministre était au courant des résultats désastreux de la Caisse bien avant le dévoilement des résultats, mercredi, alors qu'il a toujours soutenu le contraire.

Le PQ estime aussi que toutes les «informations de base» n'ont pas été divulguées, comme la politique de gestion de risque, le niveau de participation de la Caisse dans les entreprises du Québec, la politique de rémunération. «Ce que la Caisse a dévoilé hier, c'est à peine 40 pages des 600 pages que contient habituellement le rapport annuel. Comment faire un travail sérieux si nous n'avons pas toutes les informations?», s'est interrogé M. Legault.

Le PQ souhaite aussi que des «experts» et des «déposants» (la SAAQ, la CSST, la Régie des rentes, etc.) viennent expliquer les impacts futurs que les pertes de la Caisse auront sur les tarifs que paient des Québécois.

Le gouvernement semblait ouvert, hier soir, à cette dernière demande concernant les sociétés d'Etat. «même si cela nous aurait contraints à l'ajout d'une troisième journée d'audiences», a-t-on fait savoir. L'attaché de presse du premier ministre, Hugo D'amours, s'attendait toutefois à ce que cette concession ne convainque pas le Parti québécois: «Dans le fond, ils n'en veulent pas de Commission!»

Sous surveillance

Par ailleurs en soirée hier, la firme de notation de crédit Standard and Poor's a placé la cote de la Caisse de dépôt et placement du Québec sous surveillance avec «implications négatives», en raison

de ses rendements «nettement inférieurs» à ceux des autres grandes caisses de retraite canadiennes en 2008 ainsi qu'à une plus grande instabilité au sein de sa haute direction. Selon Nikola Swann, analyste chez Standard and Poor's, la Caisse de dépôt souffre d'un manque de stabilité et de leadership au sein de sa haute direction à un moment où elle en aurait bien besoin, soulignant que le prochain chef de la direction de l'institution, qui devrait être désigné en 2009 par le gouvernement du Québec, sera le troisième en 12 mois.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Les libéraux savaient, selon Jacques Parizeau

ALEXANDRE SHIELDS

Les libéraux ont beau répéter qu'ils n'ont pas vu venir la débâcle financière qu'a connue la Caisse de dépôt et placement, le père de celle-ci, Jacques Parizeau, se dit convaincu du contraire. Pire, a-t-il affirmé hier sur les ondes de RDI, «on a décidé de ne rien faire et d'attendre que ça saute».

«J'ai été ministre des Finances, a-t-il rappelé. Je sais ce que le ministre des Finances sait.» Ce qui lui fait dire que l'actuelle titulaire du poste, Monique Jérôme-Forget, devait être bien au fait de l'évolution de la situation. Or, a-t-il laissé tomber, «au lieu de commencer à réfléchir il y a six mois, on a nié la réalité».

Le gouvernement devait savoir, par exemple, que les pertes associées aux papiers commerciaux adossés à des actifs seraient majeures, et ce, depuis des mois. M. Parizeau se questionne aussi sur la politique de la Caisse qui lui permet d'emprunter des milliards de dollars pour faire des placements, jugeant la manœuvre très risquée. «Juste ça, ça justifierait qu'on ait des états trimestriels.» Sur tout que ce sont les contribuables qui risquent fort de devoir payer la note, prévient-il.

L'ex-premier ministre estime d'ailleurs que si une commission parlementaire ne permet pas de faire toute la lumière sur les déboires de la Caisse, il faudra envisager de tenir «une commission d'enquête» en bonne et due forme. Il déplore du même

souffle que les libéraux associent toute forme de critique à une volonté de «politiser le débat».

Il faudra aussi bien sûr revoir en profondeur et «rapidement» le fonctionnement de la Caisse. M. Parizeau propose de mieux protéger le poste de président de l'institution. Il considère aussi primordial d'instituer un «cadre de négociation un peu intelligent entre la Caisse et le gouvernement». Bref, «qu'on cesse de dire "j'veux pas vous voir, j'veux pas vous voir". C'est pas une politique, ça, j'veux pas vous voir». Il appelle enfin à impliquer davantage la Caisse dans l'économie du Québec, ce qu'elle aurait dû faire dans le cas de la vente d'Alcan.

Le Devoir

GANG

SUITE DE LA PAGE 1

amont la violence et le crime organisé. Le ministre de la Justice avertit même que le projet de loi C-14 n'est que le premier d'une longue série envisagée.

«Nous continuons avec notre ordre du jour en justice pour faire face aux impacts qu'ont les gangs et le crime organisé sur les familles canadiennes et la société», a dit le ministre Rob Nicholson en conférence de presse à Ottawa, avant d'ajouter «nous n'avons pas fini».

Contrairement à ce qu'avait annoncé le premier ministre Stephen Harper en campagne électorale, le projet de loi ne fera pas l'objet d'un vote de confiance. En clair, si une majorité de députés en Chambre s'y oppose, les conservateurs demeureront malgré tout au pouvoir, «priorité à l'économie» oblige.

Véridification faite, le gouvernement minoritaire a déjà l'appui du Bloc. «On a un parti pris favorable pour ce projet de loi parce qu'il y a là des mesures que nous réclamons depuis 2006, par exemple les mesures distinctes concernant les fusillades au volant», explique au Devoir Réal Ménard, député bloquiste de la circonscription d'Hochebourg. «Nous avons un inconfort par rapport à la proposition d'imposer des peines minimales, parce que nous croyons qu'un juge doit apprécier chaque cas. La justice est et doit demeurer individualisée. Mais ce projet répond à un contexte d'urgence. Nous allons donc voter pour l'envoyer en comité au plus tôt.»

Le Bloc souhaiterait ajouter deux mesures jugées importantes pour lutter contre la criminalité. D'abord, explique M. Ménard, il faudrait cesser de compter en double chacun des jours d'emprisonnement précédant la sentence, comme le permet une disposition du Code criminel (719.3). Ensuite, le Bloc s'inquiète de l'examen expéditif qui permet de libérer un détenu au sixième de la sentence.

Les changements proposés par les conservateurs sont bien accueillis par l'Association canadienne des policiers. Selon son président, Charles Momy, le public en a assez de voir les criminels s'en tirer avec des peines de prison de courte durée. Le Service de police de la Ville de Montréal accueille aussi «favorablement» le nouveau projet.

C'est tout le contraire à l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM). «Ça fait partie de la philosophie du gouvernement conservateur de modifier le Code criminel pour assurer à la population du Canada un faux sentiment de sécurité», dit Gilles Trudeau, président de l'AADM, forte de centaines de membres. «Ce n'est pas une idéologie efficace en matière de sécurité publique.» M. Trudeau préférerait que le gouvernement agisse en jouant sur un autre aspect de la lutte et de la traque aux malfaiteurs. «Les criminels pensent qu'ils ne se feront pas prendre. Il est donc plus efficace d'avoir des enquêtes spécialisées ou de mettre des policiers sur la route, par exemple. Indexer la sévérité des peines n'a pas fonctionné ailleurs et ne fonctionnera pas ici.»

Il note également que les nouvelles dispositions légales vont alourdir les procédures, ne serait-ce qu'en obligeant la Couronne à constamment faire la preuve d'une appartenance à certains groupes. «L'approche ne tient pas compte des aspects multifactoriels de la criminalité», ajoute le président Trudeau. Au lieu de s'intéresser aux causes complexes de la criminalité, le gouvernement conservateur adopte une approche répressive et simpliste qui n'a pas fonctionné aux États-Unis.

Plusieurs criminologues doutent depuis des années de l'efficacité des mesures répressives comme moyen d'enrayer le problème des gangs de rue. Neil Boyd, de l'université Simon Fraser, a affirmé hier que les nouvelles sanctions ne sont que «de la poudre aux yeux». Pour lui, la solution réside plutôt dans les efforts de prévention du crime, notamment pour arracher aux gangs certains jeunes des quartiers défavorisés.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

MINES

SUITE DE LA PAGE 1

surtout des militaires. Une fois sur dix la victime avait moins de 18 ans.

Comme Laura Fernanda. En route vers l'église, son grand-père, Manuel Cevallos, menait fièrement à travers les champs le cortège familial lorsqu'il a malencontreusement marché sur une mine. L'explosion lui a pulvérisé une jambe. Epouvantée, tenant sa petite fermement contre sa poitrine, la maman de Laura Fernanda s'est mise à courir vers son père pour lui porter secours. Deuxième explosion. Elle avait, elle aussi, mis le pied sur une mine. «Comme je marchais en retrait, je suis une des seules à m'en être sortie», raconte Maria Jesus Valencia Ramirez, la grand-maman de Laura Fernanda. Plusieurs semaines à l'hôpital et quelques opérations plus tard, la petite réussira à s'en tirer. Sa mère et son grand-père auront chacun une jambe amputée.

L'arme des pauvres

En Colombie, on les appelle les «brise-pattes». Boîtes de conserve ou canettes de bière, acide et vieux barbelés, les mines peuvent se bricoler à partir de n'importe quel contenant. Le tout pour parfois moins d'un dollar. Avec la machette et les poings, elles sont les armes de prédilection des pauvres.

Les mines sont semées à tout vent, dans les champs de coca, les terres fertiles des paysans ou encore près des routes et des écoles. Les guérillas, surtout les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), sont les plus ferventes utilisatrices de ces engins explosifs. «Mais jamais contre la population civile», avait assuré Raul Reyes, l'ex-numéro 2 des FARC, dans une entrevue qu'il a donnée il y a deux ans. La rumeur veut qu'il soit mort il y a exactement un an, en marchant sur une mine alors qu'il fuyait une attaque de l'armée.

Blottie au creux des Andes, Cocorna est une coquette bourgade coloniale de 20 000 âmes à 100 km au sud-est de Medellín, dans le département d'Antioquia. Pendant les sept dernières années, cette région a remporté la palme pour son nombre de victimes de mines. Conséquence d'un renforcement militaire de la zone, les FARC ont tranquillement cédé le terrain. Les champs ont été passablement nettoyés. Mais nul n'est à l'abri des mines oubliées, qui dorment encore sous la terre.



MARJORIE LENNEVILLE COLLABORATION SPÉCIALE
Avec l'indemnité de 7000 \$ qu'il a reçue du gouvernement, Manuel Cevallos s'est acheté un kiosque de légumes au centre du village. Mais le cœur n'y est pas.

Dans un petit café bruyant du centro, Nancy Marin se rappelle. «Il y avait des rues qu'on ne pouvait pas emprunter et un couvre-feu le soir», raconte la travailleuse sociale colombienne qui vient en aide aux victimes de mines antipersonnel de la région. A la nuit tombée, les guérilleros allumaient des feux aux intersections. La ville était encerclée, les terrains, minés. «Ils posaient des mines dans le sol pour éviter les attaques-surprises des militaires et les enlevaient au petit matin», raconte Mme Marin. Quiconque désirait s'aventurer la nuit le faisait à ses risques et périls. «S'ils sautaient sur une mine, les guérilleros disaient qu'ils étaient punis», ajoute-t-elle.

«Punie», Carmen Gallego l'a été peu avant Noël 2002. Accompagnée de son mari et de sa fille de 6 ans, elle a traversé un champ dans l'obscurité. Le poids de son mari a enclenché le détonateur à son insu. Il est mort sur le coup. «Je ne savais pas quoi faire. J'étais blessée au pied, au bras et à l'abdomen», explique-t-elle.

En proie à de sévères hémorragies, elle a attendu les secours avec sa fille dans une maison abandonnée. «Mais personne n'a osé s'aventurer de nuit en terrain miné. Il a fallu attendre le lendemain après-midi avant qu'on vienne nous chercher», raconte Carmen Gallego.

Dix ans de traité

Ratifié le 1^{er} mars 1999, le traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel célébrera ses dix ans dimanche. A sa signature deux ans plus tôt, 150 pays — les États-Unis, la Russie et la Chine, notamment, s'étaient abstenus — se sont mis d'accord pour cesser l'emploi et la fabrication des mines et pour détruire celles qu'ils avaient encore en stock. Ils s'étaient également donnés dix

ans pour déminer tous les champs. Parmi d'autres, la Croatie, le Venezuela et la Grande-Bretagne (îles Malouines) ont demandé une extension des délais. La Colombie est encore bien loin de son objectif d'éradication complète des mines en 2011, selon le rapport produit par la coalition d'ONG Campagne internationale pour interdire les mines.

Pourtant, ses efforts sont considérables. Après s'être doté d'un observatoire national plus ou moins efficace, le gouvernement colombien a créé le Programme présidentiel d'action intégrale contre les mines antipersonnel, qui prend en charge la victime jusqu'à sa réhabilitation. En complément des efforts de l'Etat, l'UNICEF, la Croix-Rouge internationale, des fondations privées et des ONG apposent, à leur façon, un baume sur cette plaie ouverte. Par l'intermédiaire de l'ACDI, le Canada a aussi contribué financièrement au Centre de réhabilitation colombien des victimes de mines antipersonnel, un centre où les victimes réapprennent à vivre avec un membre amputé. «L'argent est là, mais il n'est pas toujours bien distribué», soutient Nancy Marin.

Le grand-père Manuel Cevallos a dû laisser sa terre qu'il n'arrivait pas à vendre. Avec l'indemnité de 7000 \$ qu'il a reçue du gouvernement, ce quadragénaire s'est acheté un kiosque de légumes au centre du village. Mais le cœur n'y est pas. Dans son entourage, on chuchote qu'il ne s'est jamais totalement remis de son traumatisme. Derrière le comptoir du matin au soir, il dit rêver d'une autre ferme. A Cartagena cette fois, «parce que l'économie y est meilleure». Un lopin de terre aussi petit soit-il, mais où sa petite-fille Laura Fernanda pourra gambader en toute sécurité.

Le Devoir

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

(de 787 milliards) récemment voté par le Congrès, et un déficit record de 1750 milliards. Ce dernier chiffre représente 12,3 % du produit intérieur brut américain, du jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour l'exercice suivant, l'administration Obama prévoit que les dépenses publiques et le déficit atteindront respectivement 3550 et 1171 milliards. Le trou dans les finances de l'Oncle Sam sera à peu près du même ordre l'année suivante. Grâce à une éventuelle reprise de l'économie, le manque à gagner serait ensuite réduit à 581 milliards en 2012 et à 533 milliards en 2013.

Dans l'introduction au document de 140 pages qu'il a présenté hier, le président Obama attribue en grande partie au gouvernement de son prédécesseur le piètre état de l'économie, parlant d'«un héritage de mauvaise gestion et de priorités mal placées, d'occasions manquées et de problèmes structurels profonds trop longtemps négligés». Selon le président, les investissements dans l'éducation, les énergies propres, la santé et les infrastructures ont été sacrifiés au profit des réductions d'impôts pour les privilégiés. Le budget de Barack Obama prévoit, à partir de la fin de 2010, d'augmenter la contribution des individus touchant des revenus supérieurs à 200 000 \$US et des couples gagnant plus de 250 000 \$US, en mettant fin à certaines réductions admissibles.

Couverture médicale

Barack Obama veut dépenser 634 milliards au cours des dix prochaines années pour étendre la couverture médicale des Américains — 48 millions d'entre eux en sont actuellement privés. Environ la moitié de la somme viendra de l'augmentation des impôts payés par les contribuables riches et l'autre moitié, d'une réduction des paiements faits par l'Etat fédéral aux compagnies d'assurances, aux hôpitaux et aux sociétés pharmaceutiques dans le cadre des programmes Medicare et Medicaid. Le gouvernement démocrate entend également réduire les coûts du système de santé en informatisant les dossiers médicaux des Américains.

La Défense voit son budget augmenter légèrement, à 663,7 milliards, en 2010, mais le responsable de ce ministère, Robert Gates, a annoncé hier que le Pentagone devra réévaluer tous ses programmes d'armement. Le chef de l'Etat américain va réclamer 75 milliards supplémentaires pour couvrir les coûts des guerres en Irak et en Afghanistan pendant l'année en cours. Cette somme s'ajoutera aux 40 milliards déjà alloués par le Congrès. Le président réclame pour ces conflits 130 milliards en 2010, puis 50 milliards annuellement.

Le président américain veut par ailleurs éliminer certains programmes inefficaces et sabrer dans les subventions agricoles, tout en créant un marché de quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

Les prévisions de la Maison-Blanche sont passablement optimistes. Le pouvoir exécutif américain table en effet sur une reprise dès 2010, avec une croissance robuste de 3,2 % cette année-là, suivie de trois années de croissance dépassant les 4 %.

Plusieurs politiciens républicains ont reproché hier à Barack Obama de vouloir augmenter démesurément les dépenses publiques et les impôts. «L'ère du gouvernement omnipotent est de retour et les démocrates vous demandent de payer la note», a ainsi lancé le chef du parti d'opposition à la Chambre des représentants, John Boehner.

Le Devoir
Avec l'AFP et AP

LE DEVOIR

www.ledavoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'Imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Échard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledavoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledavoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledavoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390